



Fonds Européens Structurels et d'Investissement (FESI)

Ces fonds sont les instruments de mise en œuvre des politiques de l'Union européenne pour l'égalité des territoires. Ils permettent de soutenir des projets locaux qui touchent les citoyens au quotidien.

FEDER, FEADER et FSE : des fonds européens pour agir au quotidien

Dans la Vienne pour la période 2014-2020, ces fonds sont gérés par la Région Nouvelle-Aquitaine :

- > le FEDER soutient la compétitivité des PME, la recherche et l'innovation, la transition énergétique, le numérique et la biodiversité,
- > le FEADER apporte des aides financières aux agriculteurs et soutient les projets de développement rural dans l'agro-alimentaire, la filière forêt-bois, la formation des acteurs ruraux, la création d'activités et le maintien des services en milieu rural.
- > le FEADER finance également le programme LEADER qui permet la réalisation de projets locaux au plus près des besoins des territoires,
- > le Fonds Social Européen (FSE) qui aide à la compétitivité et l'emploi et qui relève pour une part de la Région et pour l'autre, de l'Etat. La part régionale porte sur la formation professionnelle et la création d'activités et d'emplois, alors que la part nationale touche à l'insertion socioprofessionnelle des demandeurs d'emploi.

Le soutien de l'Europe dans les projets portés par le Département

Opérations de montée en débit sur le territoire départemental (FEDER 2,6M€)



Les usages d'Internet ont évolué et se sont développés dans la sphère professionnelle et privée, ceci implique que les infrastructures suivent sur les territoires. Les opérateurs privés réalisent les travaux dans les zones qu'ils jugent économiquement viables et les pouvoirs publics assurent ces opérations dans le reste du territoire, dans un souci de lutte contre la fracture numérique. L'objectif est qu'en 2020, plus de 95% du territoire de la Vienne soit couvert en haut débit. [En savoir plus sur les opérations de Montée en Débit](#)

Système d'archivage électronique aux Archives départementales (FEDER 74K€)



L'archivage est une compétence obligatoire des Départements. L'objectif de la mise en place de ce système d'archivage électronique est de permettre aux communes et structures intercommunales de la Vienne de conserver de façon sécurisée leurs archives, puis de permettre la consultation par les usagers. [En savoir plus sur les Archives Départementales](#)

Déploiement d'un Open data à destination des usagers (FEDER 185K€)



L'open data est une donnée d'origine publique ou privée, laissée libre d'accès aux usagers par une collectivité ou un service public. L'objectif de ce projet est de mettre à disposition des particuliers, des entreprises, des partenaires du Département des bases de données s'appuyant sur des éléments géo-localisés dans un but d'exploitation de celles-ci. Cela permettra d'apporter une amélioration du service aux citoyens, notamment les plus isolés géographiquement, en publiant en open data les informations sur les actions menées par le Département ou sur la localisation des ressources gérées par celui-ci.

Acquisition d'un équipement de billettique sans contact dans les transports (FEDER 400K€)



Les technologies dans le domaine des transports ont pour vocation, outre la dématérialisation des titres de transports, de faciliter les déplacements et simplifier les interactions modales. L'objectif du déploiement de cet équipement dans les cars départementaux (compétence transférée à la Région depuis 2017) était de mettre à disposition des usagers d'une carte avec QR code et de développer une application smartphone.

Le Département de la Vienne préside le comité de pilotage chargé de la mise en œuvre du document d'objectifs du site des « Etangs d'Asnières » classé Natura 2000 dont le but est de maintenir la diversité biologique des milieux tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales dans une logique de développement durable. L'objectif est de mettre en œuvre des actions de sensibilisation et d'information et d'articuler Natura 2000 avec d'autres politiques publiques.



Pour aller + loin

- > [Site de l'Europe en Nouvelle Aquitaine](#)
- > [Projets sur le territoire de la Vienne aidés par des fonds européens](#)
- > [Dossier "Fonds Social Européen"](#)



DÉPARTEMENT DE LA VIENNE
PLACE ARISTIDE BRIAND - CS 80319
86008 POITIERS CEDEX

05 49 55 66 00